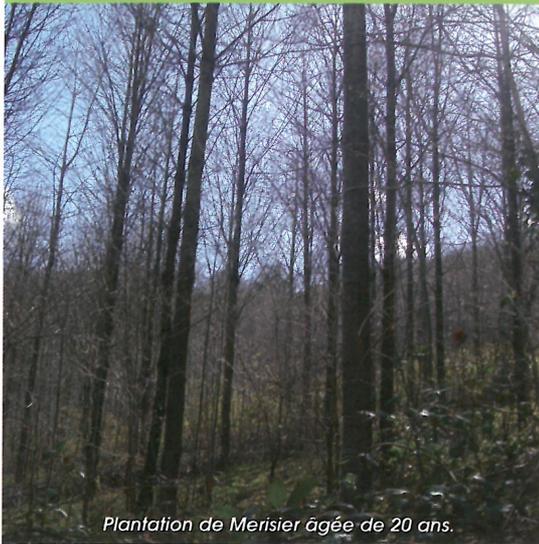




## LE BOISEMENT DES TERRES AGRICOLES

**Les motivations à boiser sont multiples : production de bois, valorisation de la chasse, fonction de protection ou paysagère, constitution d'un patrimoine, ...**

### PRODUIRE DU BOIS DE QUALITÉ



Plantation de Merisier âgée de 20 ans.

Pour produire du bois d'œuvre de qualité en boisement de terres agricoles, la rigueur technique et un suivi régulier pendant 15 à 20 ans s'imposent.

Le candidat boiseur doit identifier les moyens dont il dispose : potentialités de production des terres à boiser, ressources financières, temps disponible, main d'œuvre, matériel.

*Produire du bois d'œuvre de qualité,  
au prix d'efforts constants.*

### LA NAISSANCE D'UN MILIEU FORESTIER

**La transformation d'une terre agricole en milieu forestier demande du temps.**

La végétation, les micro organismes du sol, la richesse chimique, l'éclaircissement, la circulation de l'eau...

**tout va changer !**

Le travail du sylviculteur est d'**accélérer cette "métamorphose"** en constituant au plus vite une "**ambiance forestière**", caractérisée **par le développement d'une végétation semi-ligneuse et ligneuse.**

Pour que ronce, genêt, semis naturels se développent, il est impératif de **lutter contre les graminées.**

Pour pallier à l'absence d'ambiance forestière des premières années, il faut **planter relativement dense** pour favoriser une fermeture rapide du couvert

(densité totale 1200 plants/ha et plus).

Le maintien des haies, l'implantation d'essences de bourrage ou de brise vent favorisent l'installation de l'ambiance forestière.



*Favorisez l'ambiance forestière,  
berceau des jeunes plants.*

### IMPLICATIONS FISCALES\*

- **Les dégrèvements fiscaux** : les terres boisées peuvent être exonérées de taxe foncière pour une durée variable selon le type de plantation (renseignements auprès des services des impôts).
- Comme pour la forêt, il est possible de bénéficier d'allègements sur les droits de succession et sur l'impôt de solidarité sur la fortune.
- **Les allègements d'impôts** sur le revenu, deux mesures existent : Le "Défi forêt" pour l'achat de terres à boiser, le "Défi travaux" pour les travaux.
- **L'impôt sur les revenus forestiers** est limité au revenu cadastral, même lors des phases de récolte.
- **Le taux de TVA** peut être réduit à 5,5% pour la fourniture des plants, la plantation, les entretiens.

\* Mesures sous conditions, renseignements auprès des services des impôts, CRPF, DDTM (anciennes DDAF), gestionnaires forestiers.

# LES SIX RÈGLES INCONTOURNABLES POUR RÉUSSIR SON BOISEMENT

## 1 - Identifier les contraintes

- **Le site de boisement doit être accessible** pour en faciliter l'entretien et permettre les exploitations futures.
- Une mauvaise terre agricole n'est pas forcément une bonne terre forestière, **certains terrains ne sont pas favorables à la production forestière.**

**Première cause d'échec :  
la mauvaise adaptation  
des essences au terrain.**

**Il est nécessaire d'observer le sol (sondages à la tarière).  
→ Demandez conseil à un professionnel.**



## 2 - Choisir ses arbres de plantation, c'est...

- ...Choisir les **essences adaptées** au sol et au climat, privilégier les mélanges.
- ...Choisir les **provenances génétiques** recommandées pour la région.
- ...Choisir des **plants de qualité**, bien racinés, sans crosse ou fourche, avec un bon équilibre tige/racines. Préserver les plants du dessèchement, du gel, du soleil. Ne jamais laisser les racines à l'air !

**→ Demandez conseil à votre pépiniériste forestier.**

## 3 - Préparer le terrain et soigner la plantation

**Favoriser l'implantation des racines est indispensable à l'alimentation et à l'ancrage des plants :**

- par la **destruction des graminées**, la destruction chimique étant souvent la plus efficace. Eventuellement mise en place de paillage vert ou semis de jachère pour limiter l'usage de produits chimiques.
- par **un travail du sol** visant à décompacter en profondeur (indispensable sur ancien labour) et à ameublir la terre en surface. Éviter le labour et le travail sur les sols trop humides.
- par **une mise en terre soignée**, le trou (potet) de plantation doit permettre de bien répartir les racines, la terre doit être bien tassée pour éviter les poches d'air. L'habillage (raccourcissement) ne vise qu'à obtenir une coupe fraîche des racines. Bien recouvrir le dessus de la motte des plants en godets, ...

## 4 - Protéger du gibier

La pression du gibier (cervidés, sanglier, lièvre et lapin) est **un facteur important d'échec**. Chaque essence est potentiellement sensible mais certaines sont moins appétentes.

Protections individuelles ou enclos, **protéger une plantation est coûteux et demande de la surveillance.**

Par l'adaptation des densités et l'implantation d'essences moins sensibles, les coûts peuvent être allégés.

**La gestion cynétique doit être adaptée** pour limiter la pression du gibier.



## 5 - Maîtriser la concurrence et gérer l'accompagnement

Dans un premier temps, **les plants doivent être dégagés de la concurrence des graminées** par traitement chimique sélectif, homologué pour cet usage. Les techniques de paillage ou de "jachère" peuvent limiter les dégagements. Plus tard, **des dégagements manuels éviteront la concurrence** des ronces, genêts, saules... **Conserver un accompagnement autour des plants** pour préserver l'ambiance forestière.

Le broyage d'interlignes est indispensable pour maintenir l'accès aux arbres.

**"Les pieds à l'ombre, la tête au soleil."**



## 6 - Désigner, tailler, élaguer

Pendant les premières années, **les tailles de formation** retirent les fourches et grosses branches sur toute la hauteur du jeune arbre **pour former des fûts droits et sans défaut.**

Les premières tailles concernent tous les arbres, puis on abandonne peu à peu les plus mauvais. Lorsque la hauteur atteint 6 à 8m, la désignation repère les 150 à 250 meilleurs sujets à hectare, bien répartis, qui seront élagués pour constituer le peuplement final.

Sur ces arbres sélectionnés, **l'élagage élimine les nœuds** dus aux branches basses.

Réaliser les tailles et élagages hors période de fort gel et de montée de sève.

**Bibliographie :** - Le boisement des terres agricoles - IDF

- Fiches techniques du CRPFN : Réussir sa plantation, Les plantations mélangées, Les dégagements, La taille de formation, L'élagage, L'équilibre forêt/gibier...
- Demander auprès du CRPF la liste des gestionnaires pouvant vous aider.